



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE  
SERVAVILLE-SALMONVILLE  
76116

Objet : Recensement des Indices de Cavités  
Souterraines et à ciel ouvert

Servaville-Salmonville le, 17 mai 2018

Madame, Monsieur,

La commune de Servaville-Salmonville a entrepris la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme(PLU), document destiné à définir la destination générale des sols. En effet, depuis le vote de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) en décembre 2000, le PLU remplace le POS. Il définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc. Il doit notamment exposer clairement le projet global d'urbanisme.

En amont de ce document, le Code de l'environnement et le Code de l'urbanisme imposent de réaliser un Recensement des Indices de Cavités Souterraines et à ciel ouvert (RICS) sur l'ensemble du territoire intercommunal, dans le cas présent il s'agit d'une mise à jour de l'inventaire initial réalisé en 2005. Cette mission a été confiée à un bureau d'étude spécialisé, explor-e, qui applique la méthodologie définie pour l'ensemble de la Seine-Maritime.

Une des étapes de cette mission correspond au recensement auprès des habitants des informations connues, se référant ainsi à l'alinéa 2 de l'article L563-6 du Code de l'environnement :

*« ...Toute personne qui a connaissance de l'existence d'une cavité souterraine ou d'une manière dont l'effondrement est susceptible de porter atteinte aux personnes ou aux biens, ou d'un indice susceptible de révéler cette existence, en informe le maire, qui communique, sans délai, au représentant de l'Etat dans le département et au président du conseil général les éléments dont il dispose à ce sujet.*

*La diffusion d'informations manifestement erronées, mensongères ou résultant d'une intention dolosive relatives à l'existence d'une cavité souterraine ou d'une manière est punie d'une amende de 30 000 euros... »*

## A cette fin une consultation publique aura lieu à la salle polyvalente de Servaville-Salmonville le LUNDI 11 JUIN 2018 A 18 HEURES

Si vous avez ou avez eu connaissance de l'existence d'exploitations de matériaux souterraines ou à ciel ouvert ou de manifestations en surface de désordres souterrains (affaissement, effondrement, bétoires...). Il est à ce titre important que vous veniez rencontrer le bureau d'études lors de la consultation publique afin de lui faire part de vos observations. En cas d'impossibilité de vous déplacer, il est également important que vous transmettiez à la mairie les informations en votre possession afin d'optimiser le travail du bureau d'études.

Dans l'attente du plaisir de notre prochaine rencontre, je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,